



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E13563

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2019

ÉDITÉ LE 14/05/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2000
76 225

Raison sociale : ENTREPRISE RAGEAU SARL

28 RUE DES ACACIAS
RUFFIGNY
86240 ITEUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 340 048 776

Téléphone : 05 49 55 08 09

Fax : 05 49 55 12 77

Siren : 340 048 776 00017

Portable :

Code NACE : 4332B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 86.03056

E-mail : contact@rageau-86.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 468873S1247000/001295700/0

Responsabilité légale :

RAGEAU VINCENT CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 468873S1247000/001295700/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure) Mention RGE	05/03/2018

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes extérieures	04/07/2014

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
203, RUE SAINT ROCH
16000 ANGOULÈME



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E13563

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2019



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 14/05/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : ENTREPRISE RAGEAU SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2000
Capital : 76 225

28 RUE DES ACACIAS
RUFFIGNY
86240 ITEUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 340 048 776

Téléphone : 05 49 55 08 09

Fax : 05 49 55 12 77

Siren : 340 048 776 00017

Portable :

Code NACE : 4332B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 86.03056

RAGEAU VINCENT CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 468873S1247000/001295700/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 468873S1247000/001295700/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

E-mail : contact@rageau-86.fr

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 721 031

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	11	05/03/2018
4441	Clôtures métalliques (Technicité courante)		05/03/2018

Nombre total de qualifications : 2

L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.

Autres compétences induites : 4572-4582

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
203, RUE SAINT ROCH
16000 ANGOULÈME

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.